



**Séance du 5 septembre 2023**

-----  
Sous la présidence de M. Michel LOM, Maire

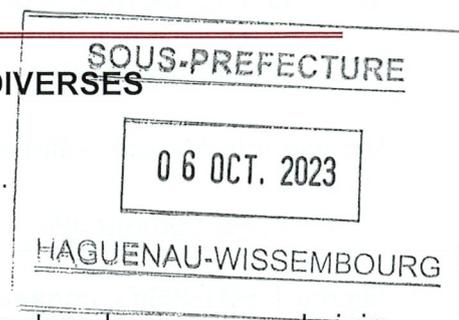
Présents : Michel LOM, Michel LINGER, Mélanie FISCHER, Cornelia ROTT, Richard HAESSIG, Lydie LUTZ, Jean-Marc STOLTZ, Jean-Michel CORNEILLE, Pia CLAUSS, Chantal HUMMEL, Vincent FRISON, Dominique SCHMITTHEISLER, Etienne BRUNCK, Bruno ROTT, Marlyse STAUB, David GIROLT.

Absents excusés : Françoise BRAUN (donne pouvoir à Chantal HUMMEL), Francis WOEHLE (absent), Serge BONAMY (absent excusé).

Nombre de conseillers élus : 19      En fonction : 19      Présents : 16

---

**OBJET : 3. AFFAIRES GENERALES – INFORMATIONS DIVERSES**



Monsieur le Maire souhaite aborder plusieurs points d'actualités.

- Animations estivales :

Monsieur le Maire se réjouit du nombre d'événements organisés dans la commune de juin à septembre 2023. De nombreuses festivités sont prévues : la fête des pompiers (17 juin 2023), la fête de la musique organisée par l'équipe CAP (le 21 juin 2023), opération zéro déchet au jardin et permaculture organisée par le SMICTOM Nord Alsace et la commune de SEEBACH (23 juin 2023), le tournoi de tennis en double organisé par le club de tennis de SEEBACH (29 juin au 2 juillet 2023), le tournoi de Sixte organisé par l'équipe CAP ( 9 juillet 2023), la SUMMERZEIT IN SEEBACH 2023 organisée par Richesses de SEEBACH et la commune de SEEBACH (22 et 23 juillet 2023), la Fête Estivale 2023 organisée l'Association des Acteurs Economique de SEEBACH (3 août 2023), le Vide Grenier 2023 organisé par l'association Richesses de SEEBACH (27 août 2023), l'évènement Quand le vignoble rencontre le folklore organisé par le Groupe Folklorique et la Maison Jülg (1<sup>er</sup> et 2 septembre 2023), Portes ouvertes du Centre Equestre de SEEBACH organisées par les Cavaliers du Schenkenacker (10 septembre 2023), Oktoberfest 2023 organisée par les Cavaliers du Schenkenacker (30 septembre 2023).

- Ecole de SEEBACH :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la nomination de Madame Sandra FRISON comme Directrice de l'école Elémentaire de SEEBACH en remplacement de Monsieur TRIMOLE. Monsieur le Maire se félicite de la nomination de Madame FRISON en tant que nouvelle Directrice. Madame FRISON connaît bien l'école de SEEBACH pour y avoir déjà enseigné. Plusieurs réunions se sont tenues entre la nouvelle Directrice et la commune afin de faire le point sur la situation notamment concernant le rangement de l'école et la mise à niveau du matériel informatique. Le portier électronique a également été remplacé. La commune a aussi assurée la remise en peinture des deux salles de classe de l'école maternelle.

- Utilisation des WC publics du Parc :

Les nouveaux WC publics du Parc sont dorénavant opérationnels. Il convient maintenant de mettre en place les conditions d'utilisation de cet équipement. Il a été décidé, dans un

premier temps, de n'ouvrir ces WC publics qu'en cas d'organisation d'un évènement sur la commune ou dans le Parc (tournoi, fête de la musique, SUMMERZEIT ...). Une convention sera faite avec l'association le cochonnet Seebachois qui sera prioritaire pour utiliser ces WC lors des entrainements ou des compétitions. Concernant l'entretien de cet équipement, si les évènements sont organisés par la commune, la commune se chargera de l'entretien. Si l'organisateur est privé, c'est lui qui se chargera de l'entretien. En cas d'utilisation par l'association le cochonnet Seebachois c'est elle qui se chargera de l'entretien.

- Projet terrains de football :

Les terrains sont désormais équipés. L'arrosage automatique fonctionne. Le forage sera réalisé cet automne. Le club-house et les vestiaires en bâtiments modulaires seront livrés pour la mi-septembre. Des échanges seront mis en place avec l'AS SEEBACH concernant les conditions de mise à disposition et la rédaction des conventions correspondantes.

- Résidence Sénior :

Monsieur le Maire confirme que les travaux commenceront fin 2023.

- Forêt communale :

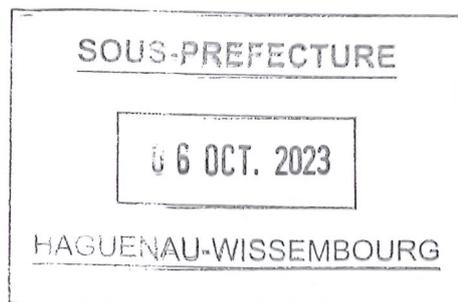
Richard HAESSIG conseiller municipal en charge de la forêt informe les membres du Conseil Municipal que plus de 4 000 arbres ont été plantés dans le cadre de l'opération de régénération de la forêt communale avec le soutien de l'ONF.

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte des informations données.

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

après information,

- **PREND ACTE** des informations données,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de toutes les formalités.



Suivent les signatures au registre  
Pour extrait conforme  
Le Maire  
Michel LOM



Le secrétaire de séance  
Richard HAESSIG



Délibération rendue exécutoire  
Vu la réception en Sous-Préfecture  
Vu la publication